

STUDIA HISTORICA GANDENSIA

is een reeks overdrukken gepubliceerd door de Afdeling Geschiedenis van de Faculteit der Letteren en Wijsbegeerte van de Rijksuniversiteit te Gent.

Blandijnberg 2, Gent (België)

STUDIA HISTORICA GANDENSIA

est une série de tirages à part publiée par la Section d'Histoire de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand.

2, Blandijnberg, Gand (Belgique)

STUDIA HISTORICA GANDENSIA

is a series of offprints published by the Department of History of the Arts Faculty of the University of Ghent.

2, Blandijnberg, Ghent (Belgium)

STUDIA HISTORICA GANDENSIA

ist eine Reihe von Sonderdrucken veröffentlicht von der Historischen Abteilung der Philosophischen Fakultät der Staatsuniversität Gent.

Blandijnberg 2, Gent (Belgien)

Saint-Wandrille et Saint-Pierre de Gand (IXe et Xe siècles)

La présence à l'abbaye du Mont Blandin de Gand, dès le milieu du Xe siècle, de reliques conservées primitivement à l'abbaye de Fontenelle (Saint-Wandrille)¹, pose quelques problèmes ardues à résoudre.

Les sources relatives aux péripéties de ces reliques nous rapportent deux groupes de faits. D'une part nous voyons, au cours de la seconde moitié du IXe siècle, les moines de Fontenelle, devant la menace d'une invasion normande, abandonner leur abbaye, emportant dans leurs pérégrinations les corps des saints Wandrille et Ansbert. D'autre part il est fait mention, à l'année 944, d'une translation des corps des saints Wandrille, Ansbert et *Vulfran* de Boulogne à Saint-Pierre de Gand. Le raccord à faire entre ces deux traditions est assez embarrassant.

Les événements du IXe siècle nous sont rapportés en ordre principal par les *Miracula sancti Wandregisili*². Cette source a fait l'objet d'une étude serrée due à Ferdinand Lot³, dont nous reprendrons les principales conclusions.

L'abbaye de Fontenelle fut fondée par saint Wandrille – qui fut son premier abbé et qui devait plus tard lui donner son nom – probablement entre le 1er mars 649 et 1er mars 650⁴. De même que pour les reliques de Wandrille⁵, les moines eurent une vénération particulière pour celles d'Ansbert, troisième abbé et archevêque de Rouen, et de Vulfran, archevêque de Sens⁶. Ces trois

1. Sise dans la commune actuelle de Saint-Wandrille-Rançon, France, dép. Seine-Maritime, arr. Rouen, cant. Caudebec-en-Caux.
2. Edités par MABILLON, *Acta Sanctorum ord. S. Ben.*, Saec. II, pp. 547–558, *AA.SS.Boll.*, Jul., V, pp. 281–291, et (partiellement) par O. HOLDER-EGGER dans *MGH.SS.*, XV, 1, pp. 405–409.
3. F. LOT, *Etudes critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille* (*Bibl. de l'Ec. des Hautes Etudes*, 204e fasc., Paris 1913), pp. XXX–XLVI.
4. LOT, p. XII.
5. Décédé en 667.
6. Décédés respectivement en 695 et 720.

saints étaient enterrés dans l'église abbatiale, où ils reposaient encore le 21 mars 854, comme l'atteste le diplôme de Charles le Chauve daté de ce jour⁷.

Comme nous l'avons rappelé dans une étude antérieure⁸, 'ce n'est qu'en 858 que les moines se décidèrent à déterrer les corps de Wandrille et d'Ansbert pour les soustraire à la menace normande. Ils les transportèrent d'abord dans un de leurs domaines, [situé] à Bloville, non loin de Montreuil⁹, ensuite à l'église Saint-Pierre, près de Quentovic, une autre de leurs propriétés, enfin à Walbinghen, dans l'église Saint-Quentin. Les reliques y restèrent apparemment jusque [868], date à laquelle on les ramena à Saint-Pierre.

Le moine qui rédigea [cette première partie des] *Miracula* est, semble-t-il, également l'auteur d'un second récit, qui reprend le sujet à une date postérieure. Il y raconte comment en 885 les reliques furent transportées à Chartres, toujours par crainte des Normands. Placées d'abord dans une église du faubourg, elles trouvèrent le 16 février 886 un abri plus sûr à l'intérieur des murs¹⁰.

Le récit des *Miracula* présente des lacunes. Que s'est-il passé entre le 15 juillet 868, date du dernier miracle de la première série, et le 21 novembre 885, date de l'arrivée au faubourg de Chartres¹⁰? 'Un retour à *Fontanella* après cette date [=868], dit Lot, demeure tant soit peu problématique. En tout cas, l'invasion de la Seine de 876 semble les avoir chassés des ruines de leur monastère¹¹. Nous sommes encore moins enclin que Lot à admettre un retour à Fontenelle. Les arguments invoqués à l'appui de cette éventualité ne sont guère convaincants. La réserve dont Lot entoure, en note, la vue qu'il exprime dans la dernière des phrases citées ci-dessus, ne paraît pas pertinente¹². Nous serions plutôt enclin

7. LOT, pp. XXXV et 33: 'ubi pretiosi confessores Christi Wandregisillus, Ansbertus atque Wlfrannus corpore requiescunt'.

8. H. VAN WERVEKE, A-t-il existé des fortifications à Saint-Omer antérieurement à 878-881?, *Rev. belge de philol. et d'hist.*, XLI, 1963, pp. 1072-1073.

9. C'est à tort que Holder-Egger a cru qu'il s'agissait de Bléville, dép. Seine-Inférieure, arr. Le Havre (éd. des *MGH.SS.*, XV, 1, p. 408, n. 3). A. DE LOISNE, *Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais* (Paris 1907), p. 55, et LOT, p. XXXI, n. 5, ont identifié correctement: Bloville, lieu-dit de la commune de Bois-Jean, dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, cant. Campagne-lès-Hesdin. Voir aussi: M. GYSSELING, *Toponymisch Woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1226)*, (1960), I, p. 153.

10. *AA.SS.Boll.*, Jul. V, p. 289.

11. LOT, p. XXXVII.

12. LOT, p. XXXVII, n. 4, pour prouver que l'abbaye reçoit encore des donations en 882 [832 dans son texte, à rectifier en 882, vu la date dans l'édition de l'acte en question, n° 6, p. 36], cite une charte privée par laquelle un nommé Nithard, sa femme et son fils font donation d'un courtil de la contenance de 30 perches sis à Ramcharias. L'acte est rédigé en faveur de 'monasterium Fontanelle, ubi dominus noster sanctus Wandregisilus, cuius sumus famuli,

à suivre les *Miracula et Translatio S. Bertae*, récit qui rapporte que sous le règne de Charles le Chauve les moines de Fontenelle, fuyant devant les Normands et emportant avec eux Ansbert et Wandrille, trouvèrent l'hospitalité à Blangy et y séjournèrent pendant vingt ans. Cet épisode ne peut trouver place qu'entre 868 et 885¹³.

Plus important pour la suite de notre exposé est toutefois la question de savoir si les religieux de Saint-Wandrille sont retournés à Fontenelle après le séjour à Chartres en 885-886. Rien dans les sources n'autorise à le croire, et Lot a pu dire, avec raison, ce nous semble: 'Les moines de Saint-Wandrille durent regagner le Nord assez vite¹⁴, entendant par 'le Nord' la région de Boulogne. De fait un silence quasi complet plane sur les années 886 à 944.

C'est la tradition de Saint-Pierre de Gand qui nous renseigne sur ce qui s'est passé en 944. A cette date le comte de Flandre Arnoul Ier, de concert avec Gérard de Brogne, à qui il avait confié la direction du monastère gantois, fit enlever, nous dit on, dans une église de Boulogne les corps des saints Wandrille, Ansbert et *Vulfran*, pour les envoyer à Blandinium, où ils furent désormais conservés et vénérés¹⁵.

venerabiliter humatus dinoscitur'. Il est daté 'anno primo regnante Karolo magno glorioso rege, VII. Kl. decembris, Indictione XV'.

L. interprète la date comme suit (p. 36, n. 1): 'Le souverain est certainement Carloman, roi depuis le 10 avril 879, mais en Aquitaine et en Bourgogne. Le règne doit être compté à partir du 5 août 882, date à laquelle Carloman succéda dans tout le royaume de France à son frère Louis III. L'indiction (15) convient à 882'.

Dans ce cas, pourrait-on conclure, le corps de Wandrille reposait dans l'abbaye, et les moines y sont retournés après l'invasion de 876.

Objection: il semble bien que Ramcharias figure déjà dans l'énumération des possessions de l'abbaye que donne le diplôme de Charles le Chauve du 21 mars 854 (n° 5, p. 34), sous la forme *Runcarias* (*Runquarias*, *Rumquarias*). Dans ce cas la donation serait antérieure à 854. L'indication chronologique 'regnante Karolo magno glorioso rege' pourrait se rapporter, non à Carloman, mais à Charles le Chauve, qui 'en 837' 'reçut un vaste territoire comprenant la Frise, les Pays-Bas et la Belgique d'aujourd'hui, les régions situées entre la Meuse moyenne, la Seine et la mer du Nord, le nord de la Bourgogne et quelques comtés au sud de la Seine. L'année d'après, en septembre 838 à Quiersy, le jeune prince étant devenu majeur, son père le couronna roi et lui donna le duché du Maine, avec toute la côte entre Seine et Loire' (G. GLOTZ, *Hist. du Moy. Age*, nouv. éd., I, 1940-41, p. 515). L'indiction convient aussi bien à 837 qu'à 882, 837 étant antérieur à 882 de 45 années, soit exactement trois fois 15 années.

Si la charte date de 837, le fait qu'elle dit que Wandrille repose à ce moment à Fontenelle ne constitue pas un argument en faveur d'un retour à Fontenelle après 876.

13. *MGH.SS.*, XV, p. 565. Cf Lot, p. XL, n. 1. - Blangy-sur-Ternoise, dép. Pas-de-Calais, arr. Arras, cant. Le Parcq.

14. LOT, p. XXXIX.

15. Voir notes 41 à 45.

Quelques années plus tard, un religieux de Saint-Pierre, Mainard, entreprit la restauration de l'abbaye de Fontenelle. Il réussit dans son dessein, mais quitta les lieux dès 966 pour se consacrer à la réforme du Mont-Saint-Michel. Saint-Wandrille ne connut de véritable renaissance qu'à partir du début du XI^e siècle¹⁶.

Une première conclusion peut être tirée de toute façon de l'exposé qui précède : il a existé vers cette époque des liens assez étroits entre Saint-Wandrille et le Mont Blandin. Les circonstances qui les ont fait naître restent cependant obscures.

Nous nous proposons dans la suite de cette note d'attirer l'attention sur quelques aspects du problème.

Premier point à élucider : jusqu'à quel moment la communauté de Saint-Wandrille a-t-elle pu se maintenir ? Se basant sur les *Miracula sancti Wandregisili*, on peut certifier que c'était encore le cas en 885-886. L'auteur de ce récit affirme avoir écrit 'iussione prelatorum coenobii Fontanellensis'¹⁷. Lors de l'arrivée des reliques à Chartres, les 'monachi sancti Wandregisili'¹⁸ y reçurent l'hospitalité. Le dernier abbé dont on connaisse l'existence au IX^e siècle est Ebles, tué en Aquitaine en 892¹⁹.

Quelques auteurs ont pensé qu'on peut aller plus loin et qu'il est possible de retrouver au milieu du X^e siècle une trace de la communauté et de ses dirigeants. C'est J. Depoin²⁰ qui le premier a attiré l'attention sur une notice du *Liber Traditionum Sancti Petri Blandiniensis* révélant l'existence à Gand d'une 'congregatio sancti Wandregisili'²¹. Lot, dans les 'Additions et corrections' à ses *Etudes critiques*, ayant pu prendre connaissance, au moment ultime, d'un placard de l'ouvrage de Depoin, modifia une opinion qu'il avait exprimée au cours de son propre livre. Il crut pouvoir admettre, se fondant sur cette donnée, que le fait de l'existence de cette communauté à Gand à cette date, 'gardant son indépendance sans se fondre avec les religieux de Saint-Pierre et de Saint-Bavon', 'donne quelque autorité au récit qui nous montre Gérard de Brogne, abbé de ces deux monastères et aussi supérieur de la congrégation de Saint-Wandrille, tentant de restaurer l'antique abbaye de Fontenelle'²². Enfin, Dom

16. LOT, pp. XLIII, XLV.

17. MGH.SS., XV, 1, p. 406, l. 23.

18. *Ib.*, p. 409, l. 33.

19. Dom J. LAPORTE, Gérard de Brogne à Saint-Wandrille, *Revue bénédictine*, LXX, 1960, p. 151.

20. J. DEPOIN, *Les comtes de Beaumont-sur-Oise et le Prieuré de Sainte-Honorine* (Pontoise 1915), pp. 232-238.

21. *Liber Traditionum*, éd. A. FAYEN (Gand 1960), pp. 87-88.

22. LOT, p. 203.

Laporte a estimé pouvoir conclure de la notice que les communautés de Saint-Pierre et de Saint-Wandrille, tout en ayant chacune leur individualité, 'vivaient en symbiose'²³.

Examinons de plus près les données sur lesquelles se fondent ces opinions, qui ne nous semblent pas conformes à la réalité. L'acte en question émane de 'Womarus abbas ex constitutione domni abbatis Gerardi congregationis sancti Wandregisili . . . sociorumque ejus'. Agissant 'per consensum predicti domni abbatis Gerardi atque marchysi Arnulfi', Womar donne à cens à un nommé Ivo un vignoble situé au Pecq. Au bas de l'acte on trouve une vingtaine de 'signa', annoncés par la formule 'manu propria et manibus fratrum nostrorum'.

Le Pecq²⁴ était depuis le début du VIII^e siècle une possession 'excentrique' de Fontenelle, comprenant des vignobles. Avant comme après le X^e siècle elle faisait partie du domaine de l'abbaye²⁵.

Mais que penser de la 'congregatio' de Saint-Wandrille qui gère, apparemment depuis le Mont Blandin, les affaires de Fontenelle au Pecq ? Qui sont, pour commencer, les personnes dont les souscriptions se trouvent au bas de la charte ? Dom Laporte s'est bien rendu compte que certaines d'entre elles, et notamment les dignitaires, doivent être considérées avec plus ou moins de certitude comme des moines de Saint-Pierre. Il a estimé pouvoir en déduire ce qui suit : 'on croirait volontiers que Gérard . . . avait coiffé ses hôtes de cadres à lui dévoués . . . il est bien probable que les deux communautés . . . se prêtaient l'une à l'autre les sujets dont elles avaient besoin'²⁶. Une analyse plus serrée mène à une conclusion différente.

Les personnes dont les noms figurent au bas de l'acte sont, y compris le rédacteur, au nombre de vingt-et-un. Un seul laïque figure parmi elles, *Arnulfus marchysus*, qui ne peut être que le comte de Flandre Arnoul I^{er}. Les dignitaires sont : *Womarus abbas*, qui fut abbé de Saint-Pierre de 953 à 981, *Wido prepositus*, prévôt de Saint-Pierre, qui devait succéder à Womarus comme abbé, *Adalwinus decanus*, doyen, puis prévôt, et enfin, après Wido, abbé de Saint-Pierre²⁷.

23. LAPORTE, p. 155.

24. Dép. Seine-et-Oise, arr. Versailles, cant. Saint-Germain-en-Laye.

25. LOT, passim, en particulier pp. XXIII, CIII, 10, 35, 104, 201.

26. LAPORTE, p. 155.

27. Adalwinus porte le titre de doyen dans les notices suivantes du *Liber Traditionum* (les dates sont rectifiées d'après A. C. F. KOCH, De dateringen in het 'Liber traditionum sancti Petri Blandiniensis' van omstreeks 1035, BCRH, CXXIII, 1958, pp. 137-190) : n° 72 (très probablement 964), n° 77 (965-980), n° 87 (965-977). Il est appelé prévôt dans n° 80 (965-981), n° 81 (979-980), n° 85 (954-980), n° 90 (très probablement 982, peut-être 983), n° 92 (981-985). Il succéda à Wido comme abbé.

Les dix-sept autres religieux sont qualifiés dans la charte de *monachus*. L'un d'eux, *Wenethingus*, est sans doute le témoin de ce nom figurant au bas d'une notice de 979-980, et aussi le prévôt de ce nom figurant dans trois notices datant respectivement de 988, 986-995 et de 988-994²⁸. Les noms de *Theodinus*, *Rodulfus*, *Rainerus*, *Lanternus*, *Hugo* et *Odbertus* sont également ceux de moines de Saint-Pierre ayant rédigé des actes de cette abbaye entre 945 et 986. *Tancredus*, *Goterus*, *Erkenboldus*, *Ramboldus*, *Folcradus* et *Vulfardus* apparaissent comme témoins dans les listes de souscriptions d'actes de Saint-Pierre, entre 941 et 981. Seuls les noms des moines *Ermenoldus*, *Odgildus*, *Gislamarus* et *Andreas* ne se retrouvent pas dans les chartes de Saint-Pierre de l'époque; les trois derniers figurent en queue de la liste, ce qui implique peut-être qu'il s'agit des membres de la communauté les moins en vue. Pour le reste les coïncidences sont si nombreuses qu'on ne peut songer à suivre Dom Laporte lorsqu'il suggère qu'il peut s'agir d'homonymes'. La conclusion qui s'impose, c'est que les Blandiniens, tout en restant moines de Saint-Pierre, ont fondé une 'congrégation de Saint-Wandrille', les mêmes moines, ou du moins une partie d'entre eux, étant membres des deux groupements. C'est cette fiction, apparemment, qui devait leur permettre de se conduire en fait comme les possesseurs du Pecq, propriété ayant appartenu de droit à Fontenelle. Ils détenaient le corps de saint Wandrille, et, suivant la conception de l'époque, c'était le saint qui était propriétaire...²⁹

On ne peut donc dire que la communauté des moines de Fontenelle subsistait encore en 954-959. La lacune des renseignements fournis directement par les sources à ce sujet entre 892 et le milieu du Xe siècle reste entière. Mais la vraisemblance doit nous incliner à admettre que la communauté s'est éteinte au plus tard au début du Xe siècle. Les moines qui avaient quitté Fontenelle en 858, s'il en restait encore en vie, devaient avoir atteint un âge bien avancé. Séparés depuis longtemps du gros de leurs possessions, ils ne disposaient plus de ressources suffisantes pour mener une existence indépendante, et ne pouvaient guère songer à combler les vides qui se formaient dans leurs rangs. La

28. *Liber Trad.*, n^{os} 81, 96, 97 et 98.

29. On peut discuter sur la date de l'acte. Dom Laporte, qui fait une distinction entre les deux communautés, estime que Womar, appelé ici abbé (de la congrégation de Saint-Wandrille), n'était pas encore abbé de Saint-Pierre (il ne le devint qu'en 953, lorsqu'il succéda à Gérard de Brogne), ce qui le porte à opiner pour 'entre 951... et la fin de 953' (p. 155).

Si, comme nous le faisons, on considère la congrégation de saint Wandrille comme identique, ou peu s'en faut, à la communauté de Saint-Pierre, il faut considérer l'acte, à la suite de Koch (*Dateringen*, pp. 172-173), comme rédigé entre 954 et 959 (date de la mort de saint Gérard).

reconnaissance de l'état normand en 911 consacra l'usurpation de la plus grande partie de leur domaine.

L'érection d'une 'congrégation de saint Wandrille' à Gand parmi les moines de Saint-Pierre par Gérard de Brogne doit sans doute être considérée comme la première phase d'une restauration de Saint-Wandrille, que le célèbre réformateur allait entreprendre bientôt. Cette tentative échouera, mais un religieux du Mont Blandin, nous l'avons rappelé ci-dessus, la reprendra bientôt avec succès³⁰.

Le Pecq ne fut d'ailleurs pas la seule propriété sur laquelle les Blandiniens s'efforcèrent de mettre la main. Qui plus est, dans le cas qui nous occupera à l'instant, leur tentative fut couronnée d'un succès définitif.

Il ne semble pas que l'on ait remarqué que la villa de Bloville, en Ponthieu, où Saint-Wandrille avait établi un prieuré, et où les reliques, comme nous l'avons vu, s'étaient attardées quelque temps, passa à une date ultérieure dans le domaine de Saint-Pierre de Gand. Lot s'était, il est vrai, rendu compte que Bloville avait cessé à un moment donné de figurer parmi les possessions de de Fontenelle, mais il ne songeait pas à une perte définitive³¹. Ce n'est d'ailleurs qu'en 1038, dans un diplôme où Henri Ier donne un aperçu de la partie du domaine de Saint-Pierre située dans le royaume, que Bloville figure pour la première fois comme une propriété de l'abbaye gantoise³².

30. Cf. Lot, pp. XLI-XLIII et 203. Remarquons que Mainard ne figure pas parmi les témoins de la charte relative au Pecq. Peut-être avait-il déjà quitté Saint-Pierre pour la Normandie.

31. Bloville était incontestablement au IXe siècle une possession de Saint-Wandrille. Le fait est attesté explicitement, comme nous l'avons vu, par les *Miracula* des saints normands. Il est en outre confirmé par un diplôme de Charles le Chauve datant du 21 mars 854. Sans doute l'original a-t-il disparu, et le vidimus de ce document, accordé par Philippe V en novembre 1319, ne fait-il pas mention de Bloville. Il existe toutefois de ce diplôme une autre copie, également du XIVe siècle, où figure effectivement *Bladulfi villa*. Le texte de 1319 a substitué à Bloville *Calidum bercum* (= Caudebec-en-Caux, dép. Seine Inférieure, arr. Yvetot, chef-lieu de cant.). Lot a montré de façon péremptoire que *Bladulfi villa* était bel et bien la lecture de l'original (pp. XLVII-LII). Il semble cependant que Lot ne se soit pas rendu compte pourquoi Saint-Wandrille avait dû rayer Bloville de la liste de ses propriétés. Pour expliquer la suppression du nom de cette villa dans le vidimus de 1319 l'éminent historien songea au fait que ce 'hameau' était de peu de valeur puisque, désormais sous la tutelle du duc de Normandie, l'abbaye n'avait plus à l'utiliser comme *locus refugii*' (p. LI).

32. Publié pour la première fois d'après l'original, avec la date correcte, par F. VERCAUTEREN, Etude critique sur un diplôme original d'Henri Ier, roi de France, pour l'abbaye de Saint-Pierre au Mont Blandin à Gand (1038, après le 20 juillet), *BCRH*, CI, 1936, pp. 187-213. Mr. Vercauteren a montré d'une manière convaincante que le diplôme, contrairement à ce que pensait Oppermann, est parfaitement authentique. Dernière édition dans M. GYSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata Belgica ante annum millesimum centesimum scripta* (1950), I, n^o 92, pp. 196-199. Voir p. 198, l. 4: 'In pago Pontiuo Bladulfi villam cum ecclesia'.

Est-ce à dire que celle-ci ne l'avait acquise que tout récemment? On ne peut guère invoquer en faveur de cette hypothèse le silence de la charte d'Arnoul Ier datée généralement de 941, moins encore que celui des diplômes de Lothaire de 964 et 966. Le comte de Flandre affirme expressément n'énumérer que les biens enlevés à l'abbaye par ses prédécesseurs et par les fidèles, et restitués par lui³³, et le roi de France se borne à donner des relevés de ce qu'Arnoul céda à l'abbaye 'de sua propria hereditate' et de ce que celle-ci possède 'antiquitus pia fidelium largitione'³⁴. Il y a plus: si Bloville a été aux mains des Blandiniens à partir du règne d'Arnoul Ier, il est fort probable que cette ancienne possession de Fontenelle a été, comme Le Pecq, administrée par eux sous le couvert de la 'congrégation de saint Wandrille', de sorte que, pas plus que Le Pecq, elle ne devait apparaître dans quelque document proprement blandinien³⁵.

On ne peut guère douter que la mainmise sur Bloville était due, tout comme la translation des reliques de Boulogne à Gand, à une intervention d'Arnoul Ier. Ainsi que le rappelle Lot, sur les traces de Vanderkindere, les fortifications de Boulogne furent relevées à la fin du IXe siècle ou au début du Xe par le comte Erkenger, qui y mit en sécurité les reliques de saint Bertulphe de Renty et de saint Kilian. Peu après la mort d'Erkenger, elle-même postérieure à 923, le Boulonnais tomba aux mains d'Arnoul Ier (918-965)³⁶. Celui-ci s'empara en outre en 948 de Montreuil et d'une partie du Ponthieu³⁷. Bloville, rappelons-le, se trouve à 7 km. au sud-est de Montreuil³⁸.

33. GYSSELING-KOCH, I, p. 145: 'reddens restitui loco sancto partim ex his redivis terre quos beatissimus Amandus impetravit a regibus . . . partimque ex his que fideles quique per loca et tempora diversa a prefati regis Dagoberti diebus usque ad nostra largiti sunt tempora. Et si non omnia saltem reddidi aliqua que predecessorum meorum tempore inde sunt abstracta . . .'

34. GYSSELING-KOCH, pp. 156 et 161.

35. Observons, avec Mr. KOCH, Dateringen, p. 172, que la charte de Womar relative au Pecq a été insérée dans le *Liber Traditionum* par la même main que le contexte, mais ultérieurement, dans un espace laissé primitivement en blanc. On peut en conclure, semble-t-il, qu'elle n'était pas jusqu'alors classée parmi les documents proprement blandiniens. Notons également que le *Liber Traditionum* a été rédigé vers 1035 et que Bloville est mentionné pour la première fois comme une possession de Saint-Pierre en 1038. Il y a là un synchronisme intéressant.

36. LOT, pp. XXXIX, note 3, et XL, note 2.

37. F. L. GANSHOF, *La Flandre sous les premiers comtes* (Bruxelles 1943), p. 22.

38. Bloville ne resta propriété de Saint-Pierre que jusqu'en 1184. L'abbaye gantoise l'échangea en 1184 contre des terres situées à Boekhoutte (Belgique, prov. Flandre-Orientale, arr. Gand, cant. Assenede) et appartenant au comte de Flandre. Voir A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, Gand 1868-71, n° 349, p. 192: 'cuiusdam possessionis et hereditatis quam prefata ecclesia Gandensis ab antiquo in Blauville prope Monstrouil habuisse dinoscitur'.

C'est en lisant le mémoire de licence de Mr. W. BRAECKMAN, rédigé sous la direction de notre

Par contre, après la mort du grand 'marquis', les comtes de Flandre n'étaient plus dans la même mesure en état de faire valoir leur autorité aux abords du Ponthieu: sous Arnoul II (965-988) la principauté sur laquelle avait régné son grand-père faillit être disloquée³⁹, des comtés plus ou moins indépendants se constituèrent dans la région de la Canche, Montreuil fut occupé par le roi⁴⁰. Si Baudouin IV (988-1035) réussit à agrandir le territoire de la Flandre, ce fut sur les frontières de l'Empire.

Les destinées ultérieures du Pecq et de Bloville furent divergentes. Après la restauration de Fontenelle par le blandinien Mainard, et la reconstitution d'une partie de l'ancien domaine, spécialement en Normandie, l'abbaye de Saint-Wandrille obtint la restitution du Pecq, situé aux portes de Paris, grâce sans doute à l'intervention du roi⁴¹. On comprend qu'elle ait tout spécialement tenu à rentrer en possession de cette propriété 'excentrique', riche en vignobles. La même protection ne semble pas avoir pu jouer pour Bloville, où vers la fin du Xe siècle l'influence du roi allait à nouveau être contrebalancée par celle du comte de Flandre. Bloville, d'abord aux mains de la congrégation gantoise dite de saint Wandrille, finit par être assimilée à une possession de Saint-Pierre. Henri I^{er} entérina le fait en 1038.

Si l'on admet qu'il y eut un manque de continuité entre l'ancienne communauté des moines de Fontenelle et la congrégation de saint Wandrille au Mont Blandin des années 954-959, on peut entrevoir la solution de certains problèmes troublants.

Nous avons fait observer au début de cette note que les Blandiniens prétendaient être en possession des dépouilles de Wandrille, d'Ansbert et de Vulfran, alors que les *Miracula* ne font mention que des deux premiers, depuis le départ de Fontenelle en 858 jusqu'au séjour à Chartres en 885-886. Cette prétention des moines gantois est attestée une première fois implicitement par la charte

collègue Mr. A. E. Verhulst, que notre attention a été attirée sur le fait que Bloville a appartenu à Saint-Pierre. Ce mémoire a été imprimé depuis sous le titre *De moeijlichheden van de Benedictijnerabdij in de late Middeleeuwen: de Sint-Pietersabdij te Gent* (ca. 1150-ca. 1281), *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n.s., XVII, 1963, pp. 57-103. On y trouvera mention du fait à la p. 56.

39. J. DHONDT, *De crisis van het grafelijk gezag in Vlaanderen na den dood van Arnulf den Eerste*, *Bijdragen tot de geschiedenis en de oudheidkunde*, Gand, s.d., pp. 46-75.

40. J. DHONDT, *Recherches sur l'histoire du Boulonnais et de l'Artois aux IXe et Xe siècles*, *Mémoires de l'Académie d'Arras*, 4me série, t. I, 1941-42, pp. 96-103, 130-145, 177-187; GANSHOF, p. 30.

41. Pour le rôle de Mainard, voir: *Chronicon Fontanellense*, *Appendix altera*, Caput IV (L. D'ACHERY, *Spicilegium*, II, Paris, 1723), pp. 285-286.

relative au Pecq, où il est question de la 'congregatio sancti Wandregisili . . . sociorumque ejus'⁴². Le document authentique le plus ancien qui fasse nommément mention de Vulfran est le diplôme d'Othon II de 977⁴³. Les sources narratives qui relatent d'une façon plus ou moins explicite l'arrivée des trois saints au Mont Blandin sont, dans l'ordre chronologique de leur rédaction, les *Annales Blandinienses*⁴⁴, la *Vita Gerardi abbatis Broniensis*⁴⁵ et le *Sermo de adventu SS. Wandregisili, Ansberti et Vulfranni*⁴⁶.

42. *Liber Traditionum*, p. 87, l. 9-10.

43. Les sources diplomatiques relatives à Saint-Pierre, antérieures à 977 et faisant mention des trois saints sont toutes pour le moins suspectes :

a. charte privée de 960, juin 29, éd. GYSSELING-KOCH, I, n° 57, pp. 149-151. D'après les éditeurs : faux de ± 990-± 1035 ;

b. charte privée de 960, juin 29, éd. GYSSELING-KOCH, I, n° 58, pp. 151-153. D'après les éditeurs : faux de ± 1036 ;

c. résumé d'une charte d'Arnoul Ier, de 962 juin 29, figurant dans *Liber Traditionum sancti Petri Blandiniensis*, éd. A. FAYEN (Gand 1906), n° 67, p. 74. La mention des trois saints, que l'on rencontre dans ce résumé, ne se retrouve même pas dans le texte in-extenso de l'acte, éd. GYSSELING-KOCH, n° 59, pp. 153-155, et considéré par les éditeurs comme un faux de ± 1035.

d. charte privée de 975, octobre 6, éd. GYSSELING-KOCH, I, n° 64, pp. 163-165. D'après les éditeurs : original simulé, rédigé peut-être après 980.

L'acte le plus ancien, dont l'authenticité ne saurait être mise en doute, faisant nominatim mention des corps des trois saints, est le diplôme d'Othon II, conservé en original et daté de 977 (*M.G.H., Diplomata Ottonis II*, n° 149, pp. 167-168, et GYSSELING-KOCH, n° 66, pp. 166-168). Le passage en question est libellé comme suit : ' . . . in quo ad praesens . . . sanctus UUandregisilus abbas, gloriosi archypraesules Ansbertus et UUulframnus . . . requiescunt'.

44. PH. GRIERSON, *Les annales de Saint-Pierre de Gand, et de Saint-Amand*, (CRH, Bruxelles, 1937), p. 18, à l'année 944 : 'Adventus corporum sanctorum Wandregisili, Ansberti, Vulfranni in Blandinio'. Cette notice figure dans la partie la plus ancienne des *Annales*, écrite par une main qui s'arrête à 1060. On peut facilement se rendre compte de ce que la teneur de mainte notice antérieure au début du XIe siècle est sujette à caution.

45. *MGH.SS.*, XV, 2, p. 671, l. 27. - Voir au sujet de cette source : J. M. DE SMET, Recherches critiques sur la *Vita Gerardi abbatis Broniensis*, *Revue bénédictine*, LXX, 1960, pp. 5-61. L'auteur de cette étude singulièrement pénétrante fixe la date de rédaction 'entre "après 1050" d'une part, et une date inconnue, mais à placer "après 1070" de l'autre' (p. 43). La *Vita Gerardi* est 'une oeuvre de polémique, faite de fantaisie autant que d'artifice' (p. 60). Elle n'a pas utilisé, comme on le croyait, une *Vita* antérieure. Le passage qui concerne notre sujet, très bref, ne donne pas la date de l'événement.

46. Edité dans *AA.SS.Boll.*, Jul. V, pp. 291-302, et, partiellement, dans *MGH.SS.*, XV, 2, pp. 624-631. Cette source a été rédigée à la fin du XIe siècle, ou, plus probablement, au XIIe. L'auteur utilise un récit plus ancien, perdu, de la translation, et copie un inventaire des reliques transférées en 944 à Saint-Pierre. Cet inventaire seul est apparemment contemporain de la translation. Le terme donne le 3 septembre 944 comme date de l'arrivée des reliques au Mont Blandin. - La *translatio sanctorum Wandregisili et Ansberti quae supersunt* (*MGH.SS.*, XXX, 2, p. 814 et suiv.), dont HOLDER-EGGER admettait qu'elle avait servi de modèle au *Sermo*, est une compilation postérieure, comme l'a déjà montré DOM LAPORTE, dans *Revue Mabillon*, 1938, pp. 153-158. On peut donc la négliger.

L'abbaye de Saint-Wandrille s'est portée en faux contre cette prétention, dès le début du XIe siècle. L'auteur de l'*Historia inventionis sancti Vulfranni* observe que les *Miracula sancti Wandregisili* font seulement mention de Wandrille et d'Ansbert, jamais de Vulfran. Si la communauté avait renoncé aux deux premiers, elle était convaincue que le troisième reposait toujours à Fontenelle. Pour en fournir la preuve, l'abbé Gérard (v. 1008-1031) fit procéder à des recherches (1027). Elles furent couronnées de succès : on trouva en effet, en creusant les cryptes de l'église abbatiale, à côté des sarcophages vides portant les noms de Wandrille et d'Ansbert, celui de Vulfran, contenant dûment les restes de ce saint⁴⁷.

À la vérité, si les *Miracula sancti Wandregisili* gardent le silence sur le compte de Vulfran dans toute la partie du récit relative au séjour des moines et des reliques dans la région de la Canche (858-868) et à Chartres (885-886), ce nom apparaît, mais une fois seulement, à l'extrême fin de cette source, dans la relation d'un miracle qui se produisit au temps où les reliques avaient échoué à Boulogne⁴⁸. Comment expliquer cette anomalie ? Les Bollandistes, et à leur suite Ferdinand Lot, ne pouvant, avec raison d'ailleurs, admettre la thèse des Blandiniens, ont estimé que ce nom a été interpolé.

On peut douter de l'exactitude de cette interprétation. Commençons par examiner le texte de plus près. Il se termine par le récit de sept miracles, dont les six premiers eurent lieu à Chartres : le septième, nous venons de le dire, se produisit à Boulogne, à une date indéterminée, mais certainement postérieure à 886 d'un certain nombre d'années⁴⁹. La façon dont cette relation est introduite nous porte à croire qu'elle est le fait d'un auteur autre que le rédacteur du texte antérieur. Elle commence par les mots 'Illud quoque septimum laude dignum huic paginae inserendum ratum duximus miraculum . . .', qui semblent bien annoncer un passage ajouté après coup. Il faut remarquer en outre que l'auteur de ces lignes est bien plus prolixe que son prédécesseur : le septième miracle prend plus de place que l'ensemble des six autres⁵⁰ !

47. *AA.SS.Boll.*, Mart. III, p. 147. - La thèse de Saint-Wandrille trouve un appui dans le témoignage des *Miracula et Translatio sanctae Berthae*, source rédigée au Xe siècle, qui mentionne les pérégrinations des moines de Fontenelle et leur séjour à Blangy. Il y est question des dépouilles des seuls Ansbert et Wandrille. A consulter également, dans le même sens, deux sources relatives à Saint-Riquier, relatant que cette abbaye acquit des fragments des corps, encore une fois, des seuls Wandrille et Ansbert. Voir LOT, p. XXXVII et note 1, p. XXXIX.

48. *AA.SS.Boll.*, Jul. V, p. 290.

49. La réputation de Wandrille s'est répandue dans l'intervalle, non seulement 'per Francorum finis', mais encore 'in Germanorum provinciis' et auprès de la 'gens transmarina'. *Ibid.*, p. 289.

50. 86 lignes contre 59.

Nous ignorons à quel moment et dans quelles circonstances les reliques de Fontenelle furent transférées à Boulogne. Était-ce le fait des survivants de l'ancienne communauté qui, après avoir quitté Chartres, étaient selon toute apparence retournés dans leurs domaines de la région de la Canche, à Bloville ou ailleurs? Faut-il songer au comte Erkenger qui avait recueilli le précieux trésor dans une de ces villas? Quoi qu'il en soit, il est difficile de croire que le rédacteur du récit du dernier miracle ait été l'un des moines de Saint-Wandrille: ceux-ci devaient savoir que le corps de Vulfran était resté à Fontenelle. Il faut plutôt songer à un religieux de Boulogne, faisant partie du clergé attaché à l'église où étaient conservées les reliques.

La seule source qui nous fournisse quelque indication sur ce point est le *Sermo de adventu*. Bien qu'elle soit postérieure d'un siècle et demi au moins aux événements, les données qu'elle comporte ne sont pas à négliger. Si l'on ne peut tirer un argument péremptoire de son silence en ce qui concerne la communauté de Saint-Wandrille, on doit d'autre part observer qu'elle nous fait connaître expressément des membres du clergé de Boulogne plus ou moins hostiles au départ des reliques en 944, notamment Notgerus, prévôt, et Helgerus, coute, de l'église Saint-Vulmer, et Wicfrid, évêque de Thérouanne et de Boulogne⁵¹.

Il importe également de tenir compte du sort de la relation des miracles de saint Wandrille qui, sans doute, échoua à Boulogne avec les reliques. L'original, complété, comme nous l'avons vu, par la main décrivant le dernier miracle, a disparu. Le manuscrit le plus ancien que l'on possède, sans doute copié sur l'original, au Xe siècle, appartenait à l'abbaye de Saint-Bertin et est conservé actuellement à la bibliothèque municipale de Saint-Omer. Mabillon utilisa une copie que possédait Saint-Wandrille, apparemment celle-là même qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque municipale du Havre. Elle date du XIe siècle. Tout porte à croire que c'est elle que l'auteur de l'*Historia inventionis sancti Vulfranni* a eue sous les yeux. Il existe une copie du XIIe siècle, originaire de Sainte-Rictrude de Marchiennes. Les Bollandistes en ont consulté trois autres, provenant d'Anchin, de Ter Doest et de Vaucelles⁵². On le voit, tous ces manuscrits, sauf celui de Saint-Wandrille, ont appartenu à des abbayes flamandes ou voisines de la Flandre. On n'en signale aucun à Saint-Pierre, mais il est à peu près certain qu'à l'abbaye gantoise on a eu connaissance, tardivement peut-être, du texte des *Miracula*⁵³. Il semble bien, en tout cas, que les

moines de Saint-Wandrille, au XIe siècle, voulant se renseigner sur l'histoire des reliques de leur premier et de leur troisième abbé, n'ont eu d'autre ressource que de recourir aux manuscrits reposant dans les abbayes de l'« espace » flamand, et notamment à Saint-Bertin.

Que cette abbaye ait disposé d'une copie datant du Xe siècle, due peut-être à l'un de ses moines, ne doit pas nous surprendre. D'autres écrits relatifs aux saints de Fontenelle s'y trouvaient réunis dans le même manuscrit que les *Miracula*, comme l'a déjà indiqué Dom Laporte. Le même érudit se demande si les *Gesta abbatum Fontanellensium* n'ont pas « suggéré l'idée et tracé la méthode des célèbres *Gesta abbatum Sithiensium* »⁵⁴. Dom Laporte a montré d'autre part⁵⁵ que l'introduction du *Liber Traditionum* de Saint-Pierre de Gand, dans sa première version, qu'on croit devoir dater de 941, suit parfois textuellement les *Gesta abbatum Fontanellensium*⁵⁶. Le savant bénédictin pense pouvoir expliquer cette filiation par la présence au Mont Blandin de l'ancienne communauté de Saint-Wandrille⁵⁷. Nous nous demandons, du fait que la survivance de cette communauté au Xe siècle nous paraît fort peu vraisemblable, s'il ne faut pas plutôt songer à l'influence que le milieu bertinien, où les *Gesta* semblent avoir été connus, a pu exercer sur les Blandiniens. Il y a à ce propos un rapprochement intéressant à faire avec les *Annales Blandinienses*. Le texte actuellement conservé de ces annales, terminé en 1060, a pris comme modèle une rédaction antérieure, composée vers 945-955, qui elle-même s'est inspirée d'une série de sources bertiniennes. Il semble donc bien que si les reliques des saints de Fontenelle ont pris le chemin de Saint-Pierre de Gand, les écrits qui avaient été la propriété des derniers survivants de l'ancienne communauté de Saint-Wandrille, aient été transférés à Saint-Bertin, et ce probablement à une date antérieure à 944. Il n'est pas téméraire de supposer que ce peut avoir été le fait de l'évêque Wicfrid de Thérouanne-Boulogne, qui, comme le rappelle Dom Laporte, avait été prévôt de Saint-Bertin⁵⁸.

Il reste un dernier point à élucider. Comment l'auteur du récit du dernier miracle de Wandrille, et, sans doute à sa suite, la tradition blandinienne, ont-

54. LAPORTE, Gérard de Brogne, pp. 150-151.

55. LAPORTE, pp. 159-161.

56. Voir à ce sujet: E. SABBE, Etude critique sur le diplôme d'Arnoul Ier, comte de Flandre, pour l'abbaye de Saint-Pierre à Gand (941, juillet 8), *Etudes d'histoire dédiées à la mémoire de Henri Pirenne par ses anciens élèves*, Bruxelles 1937, p. 319, et M. GYSSELING en A. C. F. KOCH, Het 'Fragment' van het tiende-eeuwse Liber Traditionum van de Sint-Pietersabdij te Gent, *BCRH*, CXIII, 1948, p. 236.

57. LAPORTE, p. 159.

58. LAPORTE, p. 151.

51. Avant 935-jusque 959. Voir *MGH.SS.*, XV, 2, p. 628.

52. *MGH.SS.*, XV, 1, p. 406.

53. *MGH.SS.*, XV, 2, p. 624.

ils été amenés à parler des corps de saint Wandrille, saint Ansbert et saint Vulfran? Nous ne pensons pas qu'il s'est agi de leur part d'une véritable supercherie. Il faut plutôt songer au fâcheux état dans lequel les ossements des saints de Fontenelle sont arrivés à Boulogne. Les religieux de Saint-Wandrille avaient dû céder des fragments des précieuses dépouilles en reconnaissance de services reçus en cours de route⁵⁹. Il est d'autre part certain qu'à côté d'ossements provenant des restes mortels de Wandrille et d'Ansbert ils emportaient au cours de leurs pérégrinations des objets ayant appartenu, non seulement à ces deux saints, mais encore à Vulfran⁶⁰. On devait parler communément des reliques des *trois* saints. Il se comprend que les religieux de Boulogne, moins au courant que ceux de Saint-Wandrille au sujet de la composition du trésor qui leur était confié, aient commis cette fâcheuse confusion d'où devait résulter pour les générations futures un problème embarrassant.

Nous nous rendons parfaitement compte du caractère hypothétique des vues développées ci-dessus. Nous croyons cependant qu'elles offrent l'avantage d'écarter les difficultés inhérentes aux opinions avancées jusqu'ici, en même temps qu'elles tiennent compte de certains faits mis ici pour la première fois en lumière⁶¹.

59. Voir notamment LOR, p. XXXVII 'Nous voyons, en effet, en 866, Odulfus, coute de l'abbaye de Saint-Riquier, en Pontieu, profitant évidemment de la détresse des religieux de Fontenelle, 'monastère tout récemment dévasté', obtenir d'eux des parcelles des corps des saints Wandrille et Ansbert...'

60. L'inventaire des reliques transférées en 944 de Boulogne à Gand (qui ne fait pas mention des dépouilles mortelles des saints de Fontenelle) commence par les phrases suivantes: 'De reliquiis supradictorum sanctorum Wandregisili, Ansberti atque Vulfranni haec nobiscum detulimus: De casubula sancti Wandregisili; capellum etiam capitis eius unamque ex caligis eius, subtalares, sportam partemque illius crociae, quam alio ligno inseruimus et auro argenteoque decoravimus. Haec vero sunt quae de sancti Ansberti habemus reliquiis: Tunicam eius et partem ipsius casubulae, marsupium vero et anaphum seu pyxidem atque cultellos. Ex sancti Vulfranni dalmatica pars est apud nos maxima, et cultellus cum vagina'.

61. Ce nous est un devoir et un plaisir de remercier Mr. W. Prevenier, chef de travaux à l'Université de Gand, pour l'aide précieuse qu'il nous apporta, tant au moment où nous traitâmes le sujet dans notre cours de critique historique de la licence en histoire, que lors de la mise au point définitive du texte.